

Chiffres clés de l'ESS sur les Coteaux Bordelais :

Extrait du portrait des structures de l'ESS du Cœur Entre-Deux-Mers

Contexte :

Ce travail s'inscrit dans le cadre du jardin solidaire du projet de territoire Ambition 2020 du Cœur Entre-Deux-Mers. Le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers a réalisé entre octobre et novembre 2015 une enquête auprès des acteurs de l'ESS repérés sur son territoire. L'objectif étant d'identifier les besoins des structures ainsi que de mieux appréhender son poids. Seules les structures employeuses repérées ont servi de base à cette enquête. Ainsi, 23 structures ont répondu au questionnaire en ligne, sur la centaine sondée.

Méthodologie :

Ces fiches CDC, proviennent des données du répertoire SIRENE de l'INSEE. Tous les établissements employeurs sont comptabilisés. Les données sont arrêtées en juin 2015. La liste des établissements est à demander auprès du Pôle Territorial.

Statistique des établissements ESS des Coteaux Bordelais :

51* établissements employeurs, sous statut associatif et coopératif.

74,5% des établissements ont plus de 10 ans

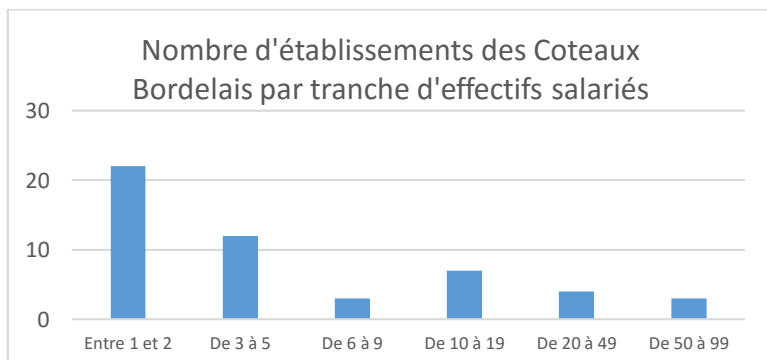
67% des établissements ont leur siège social sur les Coteaux Bordelais

Les trois plus gros employeurs (entre 50 et 100 salariés) sont l'AGIMC, l'ADMR et l'ADIAPH, deux structures d'hébergement social et une structure d'aide à domicile

**Source : INSEE SIRENE 2014, PETR du Cœur Entre-deux-Mers.*

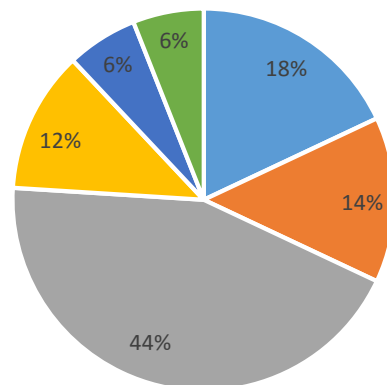
A titre de comparaison, sur l'ensemble du pôle l'ESS représente **285** établissements employeurs soit **8,6%** des établissements employeurs du territoire.

Les établissements employeurs :



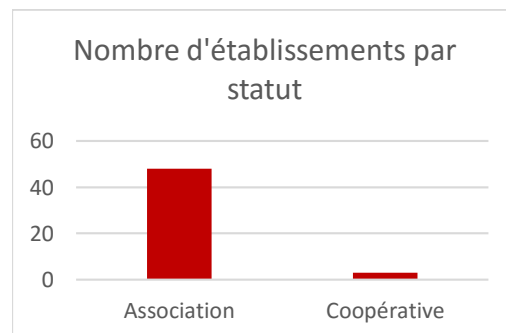
7 établissements emploient plus de 20 salariés, et trois plus de 50 : deux sont des établissements d'hébergement médico-sociaux (l'ADIAPH à Carignan et de l'AGIMC à Tresses) et le troisième est l'ADMR, structure d'aide à domicile, située à Pompignac.

Nombre d'établissements par secteur d'activité



- Petite enfance et aide à domicile
- Education, formation professionnelle, éducation populaire et promotion sociale
- Culture, sports et loisirs
- Santé et action sociale
- Finance, banque et assurance
- Protection du patrimoine, l'environnement et santé publique

Les secteurs de la **culture, sports et loisirs** dominent avec 44% des établissements employeurs. Viennent ensuite les secteurs de la **petite enfance et de l'aide à domicile** (18%) et les secteurs de **l'éducation, formation professionnelle et éducation populaire** (14%).



La grande majorité des établissements sont sous statuts associatifs. Il n'y a que trois coopératives, toutes des agences bancaires (Caisse d'épargne, Crédit Agricole et Banque populaire).

Préconisations :

Il apparaît que l'échelle pertinente d'actions est celle du Pôle. Les acteurs ESS ont exprimés leurs souhaits :

- Créer des temps pour mieux se connaître
- Mutualiser des moyens, des équipements...
- Créer une communication collective...

En résumé, créer un réseau des acteurs de l'ESS du Cœur Entre-deux-Mers, en s'appuyant sur des rencontres organisée autour de problématiques concrètes (besoin de financement,...)